

Décision Générale colonial

Décision n° 1007 31 décembre 1941

n° 1007 31

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 31 décembre 1941
Numéro JO n° 541 du 31/12/1941	Date du numéro 31 décembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

M. Mahmoud Haid, précédemment contractuel et dont le contrat est arrivé à expiration le 31 décembre, est maintenu en service au Cercle en qualité d'écrivain interprète au salaire journalier de soixante-dix francs par jour de travail.